

Le comte d'Angoulême, les sires de Foix et d'Albert, anciens tenants de la ligne du bien public, étaient trop faibles pour lever l'étendard de la révolte. Quant au comte de la Marche, qui était maintenant un des plus puissants et opulents seigneurs du royaume, il avait nom : Olivier de Gravelle, et nous savons si madame Anne avait de bonnes raisons pour compter sur lui.

Et pourtant madame Anne n'était pas tranquille, elle voyait venir avec angoisse et colère le jour où il lui faudrait remettre l'autorité entre les mains de son frère qui était son roi.

Charles VIII n'avait point cessé d'être le pauvre enfant qui avait jadis inspiré à son père des pensées de si fatal augure. Ce n'était pas un roi, c'était à peine un homme; il était débile d'esprit autant que de corps. Mais il était l'héritier légitime, et, autour de lui, quoique pût faire madame Anne, se pressaient déjà, dans l'ombre, des hommes forts.

Parmi ceux-ci, on citait son confesseur, dom Marie-Joseph Lobel, évêque d'Autan, ancien abbé de Saint-Benoît de Mirande en Armagnac.

Vers le commencement de cette année 1492, le jeune roi Charles avait demandé à sa sœur quand elle jugerait bon qu'il fût hors de pages, et l'on savait bien que dom Marie-Joseph entretenait une correspondance suivie avec les ducs de Bourgogne, de Bretagne et d'Orléans.

Il était même question du mariage du jeune roi avec l'autre madame Anne, héritière de Bretagne. C'était celle là surtout que madame Anne de France craignait.

A quelques trois cents pas de l'église Saint-Eustache, entre l'enclos de l'hôtel d'Orléans, ancien hôtel de Nesle, accordé à messire Olivier, par la munificence de la régente, et le cimetière des Innocents, il y avait une grande et belle auberge, qui avait les honneurs de la mode, et où les seigneurs, pas plus que les simples hommes d'armes, ne dédaignaient de descendre. Cette auberge était sur les terres d'Olivier de Gravelle, nouveau comte de la Marche. L'hôtelier la tenait de lui à redevance, et cet hôtelier avait nom maître Pavot.

Il y avait eu, dans le ménage Pavot, d'importants et grands événements, pendant les quinze ans écoulés depuis le prologue de cette histoire. Jusqu'à l'âge de cinquante-cinq ans, Pavot avait subi, sans murmurer, son rôle de mari constitutionnel; il était presque aussi soumis que Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu, époux de madame Anne, qui, dit-on, parlait à la régente chapeçon bas et le genou en terre.

La Pavot n'abusait point trop de son autorité, nous savons qu'elle était bonne femme, elle ne battait son mari que quand il y avait lieu. Ce Pavot était fort comme un Turc; un jour que sa femme le corrigeait un peu trop sévèrement, il leva le bras, non point pour se défendre, mais pour parer d'autant la violence des coups; on ne sait comment cela se fit, mais son bras retomba par mégarde, et la Pavot, assommée, roula sur le pavé.

Ma foi, il n'y a que le premier coup de poing qui coûte; quand Pavot vit sa femme sur le dos, il tomba dessus à bras raccourcis et la laissa pour morte.

Cela fait, il entra dans la salle où buvaient ses pratiques et leur dit avec un légitime orgueil: Venez voir comment j'ai arrangé ma femme!

A dater de ce jour, la Pavot ne put jamais remonter sur son trône: chaque fois qu'elle voulait ouvrir la bouche, il y avait le gros poing de Pavot qui parlait plus haut qu'elle.

— Et dire, répétait à chaque instant cet honnête homme, que je n'ai connu la recette qu'à l'âge de cinquante-cinq ans!

Il était un peu méchant, ce Pavot, et les choses allèrent si loin que la bonne maman Pavot prit rage; un ami commun prévint le cabaretier qu'il pourrait bien y avoir un jour ou l'autre de la mort-aux-rats dans sa soupe: un traité intervint entre lui et sa femme.

Il y avait eu de bons bénéfices dans le ménage; tout en gardant son cabaret extra-muros, Pavot établit cette belle hôtellerie dont nous avons parlé dans le quartier des Innocents; il resta maître et seigneur de son ancienne buvette, tandis que sa femme tenait pour son compte l'auberge nouvelle.

Nous allions oublier de dire que la Pavot était toujours dévouée au souvenir des Armagnacs, ses anciens seigneurs; Pavot, au contraire, par esprit de contradiction et aussi par intérêt, était un enragé partisan des puissances du jour. Les querelles politiques qui avaient résulté de cette dissidence d'opinion avaient marqué plus d'une place noire sur les bras et sur les reins de la Pavot, mais elle n'en avait pas moins: Armagnac! Armagnac! bien que la duchesse Isabelle eût disparu avec son fils et que depuis lors personne n'eût entendu parler jamais de la mère ni de l'enfant.

C'était une soirée de printemps fraîche et claire; dans la salle basse de l'auberge de la Pie (telle était l'enseigne que maman Pavot avait donnée à son établissement), il y avait une demi-douzaine d'hommes d'armes réunis autour d'une vaste dame-jeanne, à moitié pleine encore de bon vin de Gascogne. A une autre table, quelques bourgeois de Paris devisaient et buvaient.

Les hommes d'armes parlaient haut et vidaient à chaque instant leurs profonds cornets d'étain; les bourgeois s'entretenaient plus discrètement et leur soif semblait plus rassise.

La Pavot, arrivée à un état d'embonpoint vraiment vénérable, malgré les nouvelles façons dont son époux usait envers elle, remplissait avec dignité ses devoirs d'hôtesse, dirigeant comme un bon général d'armée les servantes et les valets de la Pie.

De temps en temps on voyait passer dans la salle et grimper lestement les degrés de planches qui menaient à l'étage supérieur une toute jeune fille, légère comme une sylphide. C'était Mirette la fille unique des époux Pavot et, sans contredit, l'un des meilleurs partis du quartier des Halles.

— La connaissez-vous, maître Richard, demanda l'un des bourgeois, cette noble dame qui vient d'arriver en si bel équipage?

— Ce n'est pas une dame, mon compère Antoine, répondit maître Richard, du moins comme nous l'entendons, nous autres de la bourgeoisie, elle a titre de dame, parce qu'elle est héritière d'un duché, d'un comté, de deux ou trois baronnies et d'un demi-cent de châteaux; mais elle ne porte encore que le nom de son père et n'a point désigné l'heureux seigneur qui sera son époux. Je l'ai bien reconnu, malgré le voile épais qui lui couvre le visage, — et c'est un visage comme vous en avez jamais vu, Antoine mon compère. — Sa première dame d'atour me donna. L'an passé, la pratique de sa ganterie, et je lui fournis en outre ses parfums et sachets de mille fleurs.

— Tout cela ne nous dit pas son nom, répliqua le compère Antoine, qui était drapier de son état et notable marchand.

Maître Richard le gantier avala un petit coup de vin et prononça, non sans emphase:

— Celle qui vient de passer est haute et puissante dame Blanche d'Armagnac, fille unique de feu Jacques d'Armagnac, décajité en 77 et, de son vivant, duc de Nemours, comte de la Marche, et cetera, et cetera...